

Plateforme Genre et développement

Intervention d'Yveline Nicolas, Adéquations à la Conférence du 8 mars 2018 « Pour les droits des femmes dans le monde », organisée par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Au sein de la Plateforme Genre et développement du MEAE, nous avons considéré les enjeux Femmes, genre et climat comme une priorité.

D'une part parce que le croisement de l'approche de genre et des enjeux du climat (qui sont au cœur des processus de transition écologique et des ODD) était assez mal connu des acteurs et actrices du développement et de l'environnement, comme des actrices droits des femmes.

D'autre part parce que nous étions dans la dynamique des mobilisations pour la COP21, puis pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat avec les étapes des COP22 et 23 et enfin récemment du One Planet Summit de décembre.

Comment intégrer le genre dans ces négociations et ces mécanismes internationaux ?

Notre mobilisation multi-acteurs (organisations spécialisées Genre et développement, associations féministes, collectivités territoriales, milieux de la recherche et de l'université, institutions de coopération internationale,) a débouché sur des axes de plaidoyer, des propositions concrètes.

Elles sont centrées sur ce qui est pour nous et nos partenaires à l'international et dans les pays du Sud, un levier prioritaire : la « finance climat ».

Le climat, la transition énergétique, l'atténuation des émissions de gaz à effet, l'adaptation aux impacts de la crise écologique, sont souvent perçus comme des questions scientifiques et techniques. Les questionner à partir de l'égalité femmes-hommes et des droits des femmes donne à ces questions une dimension sociale, de justice, de droits humains. D'où le slogan « Féministes pour la justice climatique ». Cela fait aussi émerger des solutions opérationnelles sur le terrain, des innovations.

Rappelons le rapport de l'Union internationale pour la conservation de la nature : seulement 0,01% des financements mondiaux soutenaient des projets s'attaquant à la fois au changement climatique et aux inégalités entre les sexes en 2015 ! Cela nous fait une marge de progression... Nous demandons la réorientation d'au moins 20% de ces fonds à des investissements à petite échelle pour les groupes de femmes et les entrepreneuses, qui ont le potentiel de générer des résultats concrets et duplicables.

Au niveau global, la mobilisation des associations de femmes et féministes a favorisé, en novembre 2017, l'adoption par la Convention-Cadre des Nations unies sur le changement climatique d'un Plan d'action Genre et climat, qui promeut la participation des femmes et l'allocation plus équitable des ressources.

Notre plaidoyer, publié lors du One Planet Summit, signé par 150 ONG et réseaux du monde entier, demande aux décideurs :

- de promouvoir la participation des femmes aux mécanismes de coordination nationaux des fonds climatiques, des fonds verts ;
- de faciliter l'accès direct à de plus petits financements, à la fois des subventions et des prêts, destinés à des projets menés à l'échelle communautaire.

Nous voudrions promouvoir des recherches-actions multi-acteurs (associations, citoyen-nnes, élu-es, chercheurs). Exemple : celle sur la budgétisation sensible au genre au niveau communal, que réseau francophone Genre en Action a mené avec les observatoires citoyens du genre au Sénégal, et qui serait tout à fait adaptable ailleurs.

Cette initiative vise la mise en place d'un mécanisme qui prenne en compte dans les budgets les besoins sexospécifiques et les discriminations structurelles qui pénalisent les femmes. Elle promeut la participation des femmes à la prise de décision dans les processus budgétaires et dans le suivi des recettes et des dépenses.

Pour nous, la budgétisation sensible au genre (BSG) serait un instrument très pertinent pour articuler genre et changement climatique au plus près des réalités vécues par les femmes et les hommes. L'analyse des processus budgétaires, des dépenses des collectivités a rendu visible le manque de prise en compte déjà du genre en général et aussi le manque de liens entre égalité femmes-hommes et changement climatique.

Du coup il est possible d'opérer des réorientations budgétaires dans les domaines affectés par le changement climatique : les activités économiques, comme l'agriculture, la pêche ; les infrastructures, routes ; la santé... Par exemple, en matière de foncier : l'analyse des recettes communales montre les difficultés d'accès des femmes au foncier (rural et urbain) mais aussi leur forte contribution aux infrastructures locales (marchés alimentaires). La sécurisation foncière est un enjeu décisif qui se traduit budgétairement.

Le processus budgétaire doit intégrer le financement de formations au genre et au changement climatique pour les élu-es et les technicien-nnes. Il y a un bénéfice à faire d'une pierre deux coups. C'est une des réponses à l'audit genre qui a montré la faible participation des femmes élu.es dans les commissions budgétaires et le faible taux de femmes impliquées dans l'identification des besoins et la prise de décisions, particulièrement dans les secteurs techniques, météorologiques, agricoles, etc.

Pour conclure, l'expérience montre qu'à partir de la mise en débat de processus budgétaires, et de la formation des acteurs et actrices, on peut définir des politiques publiques, qui prennent en compte à la fois le climat et le genre (en articulant les échelles de territoires), qui renforcent l'appropriation d'enjeux complexes et évolutifs par les élu-es et décideur-ses et qui s'appuient sur la participation des populations, autant les femmes que les hommes.